

PROCES-VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 avril à 20h00 à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 7 avril 2023, sous la présidence de Sandrine REY, 1^{ère} adjointe au maire.

Étaient présents : Mickaël BOUCHARD, Xavier BOUCHET, Marc DESIGAUD, Eric FERREY, Nadia GUYON, Jonathan GUYOT, Gilles HALLER, Paul LECOMTE, Anita PETIT, Fabien PICHON, Michel PUYMARTIN, Sandrine REY, Juliette REYNAUD

Absents : Sébastien SCHAFF donne pouvoir Gilles HALLER, Daniel DOMPOINT donne pouvoir à Sandrine REY

Secrétaire de séance : Xavier BOUCHET

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02/03/2023

Approbation à l'unanimité en dehors des nouveaux élus qui n'étaient en fonction lors du dernier conseil.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2023

Madame la 1^{ère} adjointe explique qu'il convient de voter les taux des impôts locaux, et informe de l'intégration de la nouvelle taxe d'habitation des résidences secondaires.

Elle indique qu'il faut se prononcer sur le taux des trois taxes : la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie et la THRS.

Après avoir écouté la 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2023, et laisse les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 30.17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 55.95 %
- Taxe Habitation Résidence Secondaire (THRS) : 10,52 %

OBJET : DM 01 RECETTE FONCIERE

Madame la 1^{ère} adjointe rappelle le budget primitif 2023, dans lequel, les taxes du compte 73111 ont été votées à 235 000 €. Dans le CERFA 1259 reçu de la DGFIP, la recette foncière s'élève à 260 349 € soit une différence excédentaire de 25 349 €.

Elle propose de répartir la somme de la manière suivante :

- Recette de fonctionnement au cpte 73111 : + 25 349 €
- Dépenses de fonctionnement : 20 649 €
 - Réparation du camion au cpte 61551 : + 5 000 €
 - Entretien bâtiment au cpte 615221 : + 15 649 €
- Dépenses de fonctionnement au cpte 023 : + 4 700 €
- Recette d'investissement au cpte 021 : + 4 700 €

- **Dépense d'investissement sur les différentes opérations ci-dessous :** + 4 700 €
 - **OP 221 : cpte 2183** + 4 000 € (baie informatique)
 - **OP 222 : cpte 2188** + 200 € (tableau affichage école)
 - **OP 172 : cpte 2188** + 500 € (chariot salle poly)

Après avoir écouté l'exposé madame la 1^{ère} adjointe, un débat a lieu sur la ligne OP 221 : dépense Investissement 4000 euros pour une baie informatique pour l'aération du placard informatique.

Si le constat du problème d'aération du matériel informatique est partagé, la solution technique de la baie est sujette à discussion sur son efficacité. Il devra être étudié en commission car la solution technique ne fait pas l'unanimité et le budget semble très élevé pour une simple baie.

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de voter et répartir comme ci-dessus la recette foncière (avec prise en compte de la remarque ci-dessus).

OBJET : MODALITES DE PRET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS POUR LES ASSOCIATIONS DE BEAUREGARD

Madame la 1^{ère} adjointe propose de prêter gracieusement la salle des associations située à côté de la bibliothèque, uniquement, aux associations de Beauregard.

Elle suggère de mettre en place un règlement intérieur qui stipulera la bonne organisation, respect du planning et l'entretien des locaux.

Maintien du coût de participation de 90 euros/jour TTC pour les associations extérieures à Beauregard. Débat sur la possibilité de mettre en place des frais de nettoyage à l'initiative de la commune s'il apparaît que la salle des associations n'est pas rendue propre.

Mise en place d'un règlement intérieur stipulant des règles d'usage et de propreté de la salle. A ce stade, pas de mise en place de forfait nettoyage à l'initiative de la commune. Un point sera fait dans quelques mois pour savoir s'il est nécessaire de revoir le règlement intérieur et le sujet nettoyage en particulier

Après débat, le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la proposition de la 1^{ère} adjointe qui est de prêter gracieusement la salle des associations située à côté de la bibliothèque et uniquement aux associations de Beauregard.
- **D'INSTAURER** un règlement intérieur

OBJET : MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la démission de 3 membres au conseil municipal nécessite la mise à jour des délégués pour les **commissions communales**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne des délégués titulaires et suppléants.

COMMISSIONS COMMUNALES

- **URBANISME :**
 - Titulaire : M. BOUCHARD
 - Suppléant : J. GUYOT

- **TRAVAUX :**
 - Titulaire : M. DESIGAUD
 - Suppléant : M. BOUCHARD, J. GUYOT
 - Référent ambroisie : M. DESIGAUD
 - Référents salles communales : S. SCHAFF

- **BORDS DE SAONE :**
 - Titulaire : D. DOMPOINT
 - Suppléant : S. REY

- **ADMINISTRATION :**
 - Titulaire : F. PICHON
 - Suppléant : X. BOUCHET
 - Correspondant à la défense : M. BOUCHARD

- **FINANCES :**
 - Titulaire : S. REY
 - Suppléant : F. PICHON, X. BOUCHET

- **APPEL D'OFFRES :**
 - Titulaire : D. DOMPOINT
 - Suppléant : M. BOUCHARD
 - Suppléant : J. GUYOT

- **COMMUNICATION :**
 - Titulaire : P. LECOMTE
 - Suppléant : E. FERREY

- **ANIMATION :**
 - Titulaires : S. REY, G. HALLER, S. SCHAFF
 - Suppléant : P. LECOMTE, N. GUYON

- **SCOLAIRE :**
 - Titulaire : J. REYNAUD
 - Suppléant : S. REY, A. PETIT

- **CIMETIERE / EGLISE :**
 - Titulaire : P. LECOMTE
 - Suppléant : M. PUYMARTIN, N. GUYON

- **ENVIRONNEMENT / ECOLOGIE :**
 - Titulaire : S. REY
 - Suppléant : D. DOMPOINT, E. FERREY

• **SECURITE :**

- Titulaire : M. DESIGAUD
- Suppléant : S. REY, E. FERREY

• **AFFAIRES SOCIALES :**

- Président : D. DOMPOINT
- Responsable : F. PICHON
- Membres du conseil municipal : S. SCHAFF, P. LECOMTE, S. REY, N. GUYON
- Membres extérieurs : M. CARLOT, D. CARLEVATO, A. FARGET, Y. GEORGES

Questions diverses :

- Xavier Bouchet : Point sur l'opération Maison Guillemard. Les éléments qui ressortent de l'analyse du dossier posent des questions qui mériteraient une mise à jour technique et financière de façon à ce que le CM puisse être informé en détail de cette opération de façon actualisée. Il est décidé qu'un point précis sera préparé en commission (travaux/finances) pour présentation en CM.
- Eric Ferey : souhaite qu'un échange ouvert soit réalisé sur le résultat des élections municipales partielles.
- Eric Ferey : proposition de laisser le public poser des questions en fin de conseil. Point à débattre lors d'un prochain conseil.
- Eric Ferey : proposition de mettre l'ordre du jour du prochain conseil l'ouverture d'un 3ème poste d'adjoint. Sandrine REY indique que le Maire, absent, a précisé qu'en cas d'ouverture d'un 3ème poste, celui-ci n'aurait pas de délégation (et donc pas d'indemnité).
Vote : refus par 8 votes contre 7
- Eric Ferey s'étonne de la suppression du panneau d'information municipal près du bureau de tabac juste après les élections et qu'aucune information relative aux résultats des élections municipales partielles n'ait été affichée sur les supports d'informations digitaux (panneau lumineux, panneau pocket).
- Xavier BOUCHET souhaite qu'une réflexion soit menée sur le thème de la démocratie locale afin de pouvoir rencontrer régulièrement les habitants dans une logique de quartier.

Secrétaire de séance

Xavier BOUCHET

1^{ère} Adjointe au Maire

Sandrine REY

OBSERVATIONS :

NEANT